

ATELIER NATIONAL D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE
CONVERSION DES TITRES FORESTIERS
DU 23 JUILLET 2008 TENU A L'ALLIANCE BELGO-CONGOLAISE.

POINT DE VUE DES PEUPLES AUTOCHTONES PAR RAPPORT AU
PROCESSUS DE CONVERSION DES TITRES FORESTIERS :
(attentes, craintes et aspirations) par KAPUPU Diwa Mutimanwa

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques à Kinshasa,
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme
- Madame le Ministre provinciale de l'environnement, presse et communication
- Mesdames et Messieurs
- Distingués invités

< LA FORET SUPER MARCHE DES AUTOCHTONES PYGMEES >

La République Démocratique du Congo est le berceau des autochtones Pygmées des forêts du Bassin du Congo. Ces Communautés sont présentes sur toute l'étendue du territoire national. Elles vivent de la chasse, de la pêche, de la cueillette, du ramassage des produits forestiers non ligneux et de l'agriculture traditionnelle pour ceux qui sont devenus sédentaires.

Nul n'ignore la relation existante entre les autochtones pygmées et la forêt c'est comme le poisson dans l'eau. La revendication des organisations autochtones et de la société civile relayée par la Banque mondiale selon sa politique 4.10 était un passage obligé mais aussi en tant que Citoyen congolais à part entière qui doit jouir de ces droits et de ses obligations comme tous les autres citoyens congolais.

A propos de notre point de vue, nous allons vous présenter nos trois préoccupations à savoir :

- Attentes
- Craintes
- Aspirations

a) ATTENTES.

.Mise en œuvre effective du processus de conversion pour aboutir à une gestion durable des forêts de la RDC ;

Implication effective des peuples autochtones pendant et post processus ;

Engagement et transparence des membres de la Commission interministérielle pendant le processus de conversion.

b) CRAINTES.

- Clientélisme
- Pauvreté
- Analphabétisme
- Manque d'information
- Peur d'expulsion dans les concessions converties
- Opportunité et esprit de négativiste pour certains acteurs
- Rétrocession.

c) ASPIRATIONS.

- Bonne gouvernance forestière ;
- Toutes les parties prenantes respectent les clauses de cahier de charge social environnemental ;
- Respects des textes juridiques nationaux et internationaux régissant la protection et les droits des peuples autochtones relatifs à la matière environnementale en général et ceux des écosystèmes forestiers en particulier ;
- Encourager la création des forêts communautaires pour les peuples autochtones.